



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie
à Saint-Brevin-les-Pins - W443000838

Agréé Association Locale d'Usagers par arrêté préfectoral
Association reconnue Organisme d'INTERET GENERAL

www.lesamisdesaintbrevin.fr contact@lesamisdesaintbrevin.fr



Cahier des charges – Photomontages du projet d'assemblage éolien en face de Saint-Brevin

1. Objectifs du cahier des charges

- Fournir une visualisation fidèle et transparente de l'impact visuel du projet d'assemblage éolien ;
- Éviter toute déformation de la réalité par l'usage de photomontages mal calibrés ;
- Permettre au public, aux élus et aux associations locales de se faire une idée précise de l'implantation, **de l'échelle et de la visibilité du projet.**

2. Contexte

Le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire prévoit l'installation d'une base de montage d'éoliennes en face de Saint-Brevin.

Lors des réunions publiques à Saint-Brevin et de la contribution à la concertation (Cf cahier d'acteurs des ASB), il a été jugé que les premiers photomontages publiés par le maître d'ouvrage :

- étaient insuffisamment réalistes par plusieurs acteurs locaux ;
- devaient être configurés à partir de plusieurs points de vue sur Saint-Brevin.

3. Exigences générales pour les photomontages

3.1. Sources photographiques

- Les photographies de base doivent être prises depuis des points de vue publics identifiés. Lors de notre réunion sur site du 12 août 2025, en présence du chef du projet EOLE (Mr LEON), parmi les points de vue possibles, il a été retenu les 3 lieux suivants :
 - Mindin sentier côtier du musée de la marine de Mindin (en face du serpent de mer), repéré initialement par le **numéro 1** (sur la carte du projet) ;
 - Front de mer Saint-Brevin-les-Pins sur le sentier côtier en face rue de la rue de l'église (à proximité de la piste cyclable), repéré initialement par le **numéro 6** (sur la carte du projet). Prendre en premier plan une partie du muret de la plage (si possible) ;
 - Sentier côté proximité du Pointeau, en face de la casemate (proche de l'ancien dôme d'observation métallique), repéré initialement par le **numéro 7** (sur la carte du projet). Prendre en premier plan la végétation proche du grillage (si possible) ;

- Les dates et heures des prises de vues doivent être indiquées. Les heures préférentielles compte tenu du sens du soleil, sont entre 11h et 15h, et à mi marée (ne pas réaliser les prises de vue à marée basse) ;
- Les conditions météorologiques doivent refléter une visibilité normale à très bonne (pas de pluie, pas de brouillard ou d'effets estompés).

3.2. Respect des échelles

- Les éléments projetés (éoliennes, grues, flotteurs, etc.) doivent être intégrés à l'échelle réelle en tenant compte de :
 - La distance depuis le point de vue ;
 - La hauteur réelle des futurs installations (ex. : autour de 350 m pour les éoliennes offshore et les flotteurs 20 m de haut et 100m de large environ) ;
 - Les proportions par rapport aux éléments environnants : mats d'éoliennes « posées » (prévus pour le site de Noirmoutier) situés à proximité du futur site d'assemblage, les grands bâtiments (immeubles...) de Saint-Nazaire visibles de Saint-Brevin, le serpent de mer, le portique rouge et les paquebots en construction du chantier, le pont de Saint-Nazaire ...).

3.3. La méthode

- Pour la photographie :
 - Coordonnées GPS du point de vue ;
 - Hauteur de prise de vue : à 1,70 m du sol, appareil photographique sur trépieds ;
 - Objectif utilisé : focale de 50 mm (ou équivalente en fonction du capteur utilisé). Pour un meilleur rendu du visuel :
 - Sur le point de vue 1 : 3 prises de vue sont à réaliser couvrant la droite, le centre et la gauche du site d'assemblage ;
 - Sur le point de vue 6 : 2 prises de vue sont à réaliser couvrant la droite et la gauche du site d'assemblage ;
 - Sur le point de vue 7 : 1 seule prise de vue.
- Intégration des objets 3D.

4. Contenus à intégrer dans les visuels

4.1. Objets fixes et mobiles

- Éoliennes assemblées ;
- Grue de montage ;
- Flotteurs pour éoliennes ;
- Zones de stockage à quai.



Photomontages du projet d'assemblage éolien EOLE
en face de Saint-Brevin : Cahier des charges

4.2. Temporalité

- Réaliser des photomontages à pleine activité, flux maximal du projet : nombre maximum d'éoliennes en cours de montage ou montées, ensemble des flotteurs répartis dans l'estuaire.

5. Communication

- Tous les visuels doivent être librement accessibles au public sur le site du maître d'ouvrage et dans les dossiers d'enquête publique ;
- Ils doivent être accompagnés d'une légende explicite : « Vue simulée depuis [lieu], avec [nombre] éoliennes visibles à [distance] km, avec [nombre] flotteurs visibles à [distance] km », hauteur ...

6. Annexes à fournir

- Cartes de localisation des points de vue ;
- Hauteur et largeur des 3 ou 4 bâtiments existants sur la ville de saint Nazaire identifiés sur le photomontage, ainsi que des éléments significatifs (portiques rouges, du ou des paquebot(s), du pont...) ;
- Dimension des équipements représentés (Eolienne, Grue, flotteurs...) ;
- Tableau des distances et hauteurs apparentes selon les points de vue (représentent l'angle sous lequel l'objet est perçu : a priori entre 3 et 5 degrés selon les distances), des équipements représentés.



Photomontages du projet d'assemblage éolien EOLE
en face de Saint-Brevin : Cahier des charges